

COMPTE RENDU	
Réunion conjointe des comités de pilotage des programmes d'actions pour la reconquête de la qualité de l'eau des captages de la Courance et du Vivier / Gachet I et III	
	
Date de la réunion : vendredi 30 novembre 2023 (09h-13h)	Lieu : Salle de la Forge (SEV)
ANIMATION DE LA RÉUNION – PARTICIPANT.ES	
Rédacteur : Durand Florian	
Présent(e)s : voir ci-dessous	Excusé(e)s : voir ci-dessous
ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION	
Objectif de la réunion : Présenter un bilan de l'année 2023 et valider le budget et les programmes d'actions des contrats territoriaux 2022-2027 Courance/Vivier pour l'année 2024	
Méthode : <ul style="list-style-type: none"> - En rappelant les étapes précédentes (contexte, stratégie, objectifs visés) - En présentant les actions effectuées en 2023 et celles prévues pour 2024, la gouvernance, l'animation et le financement - En ayant un temps d'échanges-questions-discussions - En validant le budget et le programmes prévisionnels 2024 (Les différents rapports ont été transmis en préalable à la réunion)	
PIÈCE(S) JOINTE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> • Présentation support de la réunion 	

Liste des excusés :

M. Clément BLEYNIE,	Responsable technique,	CAVAC
M. Christophe MILLET,	Formateur Chimie-Biologie,	CMA-NA
Me Pauline BEMASY,	Responsable du pôle services aux entreprises,	CMA-NA
Me Caroline DUMONT,	Chargée de mission démarche développement durable,	Ville de Niort
Me Carole CHEUCLE,	Directrice de pôle développement durable,	NiortAgglo
Me Marianne DISPA,	Chargée de développement tourisme, agriculture, agroalimentaire, Service	NiortAgglo
développement économique -		
M. Anthony GALMOT,	Technicien Conseil,	SCA Sèvre et Belle
M. Thibault HEBRARD,	Adjoint,	Ville de Niort
M. Erwan FAUX,	Conseiller Territoire,	Chambres d'Agriculture 17-79
Me Coralie DENOUES,	Présidente,	Département 79
Me Delphine VAUQUELIN,	Directrice de Territoire,	CERFRANCE
M. Yohann LEROY,	Hydrogéologue,	Etablissement Public du Marais Poitevin
Me Nadine IDAWSKI,	Chef de service,	EILYPS Group
M. Cyril BAUMARD,	Chef de projet Transition Environnementale,	NiortAgglo

M. Kévin LARRUE, M. François PIOLET, M. Pascal CHANTEPIE,	Responsable service innov'agro, Animateur Agro Environnement,	OCEALIA OCEALIA CUMA
Listes des présents :		
Me Florence BARRE, Loire Bretagne	Chargée d'Interventions Spécialisée - Pollutions Diffuses	Agence de l'Eau
M. Eric BEDIN,	Administrateur, Terre de Liens / Champ du Partage	
M. Cédric BILLY,	Chargé de mission agricole,	Service des Eaux du Vivier - CAN
M. Philippe CACLIN,	Vice-Président, Communauté de Communes Mellois en Poitou/SERTAD	
M. Olivier CAILLE,	Chargé de mission protection ressource,	SEV - CAN
M. Romain SCHROEDER,	Chargé de mission protection ressource,	SEV - CAN
M. Guy GIRAUDON,	Président,	Société d'Horticulture 79
M. Mathieu GUIBERTEAU,	Service Eau Environnement,	Chambres d'Agriculture 17-79
Me Katia HAMMOUTENE,	Chargée de mission plan d'actions Biodiversité,	Ville de Niort
M. Alexis INGRAND,	Chargé de mission agricole,	Service des Eaux du Vivier - CAN
Me Laurence LACOUTURE,	Chargée de mission Eau,	DREAL Nouvelle Aquitaine
M. Elmano MARTINS,	Vice-Président à l'Eau,	Commune de Niort / CAN
Me Lucile MAUILLON,	Technicienne aménagement foncier,	Département 79
M. François-Marie PELLERIN,	Administrateur,	Deux-Sèvres Nature Environnement
Me Audrey PILLET,	Technicienne Santé Environnement,	ARS Nouvelle-Aquitaine Site Niort
M. Nicolas PUGEAUX,	Chargé de mission Eau Env.,	Négoce Agricole Centre Atlantique
M. Florent SIMMONET,	Délégué du Président Agriculture,	Commune de Niort / CAN
Me Anouk VERMANDERE,	Chargée de mission protection ressource,	SEV - CAN
Me Arlette LE BARS,	Adjointe,	Commune d'Aigondigné
Me Sophie MAILLARD,	Technicienne élevage,	Deux-Sèvres Conseil Elevage (SAPERFEL)
M. Denis MOUSSEAU,	Agriculteur élu,	Chambre d'Agriculture 79
M. Xavier DUBEE,	Technicien grandes cultures bio,	CAVAC
Me Mathilde LANDAIS,	Responsable Environnement,	OCEALIA
M Florian DURAND,	Coordinateur de la Cellule Ressource	SEV - CAN
M. Antoine GROSBOIS,	Chargé de mission,	APAD
M. Mickaël MADIER,	Conseiller machinisme,	FDCUMA des Deux-Sèvres
Me Anne-Lise DESMIER,	Responsable Pole agriculture,	SEVRE ET BELLE
Me Elsa BERTHET,	Chargée de recherches,	INRAE CEBC
M. Alexis PERNET,	Enseignant/Chercheur,	CIVAM Marais Mouillé
Me Roselyne DEMION JACINTO, Maire,		Commune de Prailles la Couarde
M. Fabrice LAUMOND,	Directeur,	SMBVSN
Me Céline CELERAU,	Conseillère Environnement,	CERFRANCE
Me Véronique VANSIELEGHEM,	Cheffe du pôle santé environnement 79/17,	ARS Nouvelle-Aquitaine Site Niort
M. Benoit TEXEREAU,	Animateur de la cellule Re-Resources,	Région Nouvelle Aquitaine

PROPOS PRELIMINAIRES

E. Martins (CAN) introduit la séance en expliquant que c'est le deuxième Copil des deux contrats territoriaux pour les secteurs de la Courance et du Vivier/Gachet.

E. Martins (CAN) rappelle les efforts déployés au fil des nombreuses années pour améliorer la qualité des eaux souterraines, notamment en ce qui concerne les pesticides et les nitrates. Cette amélioration ne doit pas être entachée par la découverte de nouveaux métabolites sur nos AAC.

F. Durand (SEV-CAN) annonce le plan de cette réunion. Basé sur les quatre volets des programmes d'actions, ensuite déclinés en axes stratégiques, un bilan de l'année 2023 ainsi que les prévisions pour 2024 pour chaque action seront énoncés. Seules seront présentées les diapositives contenant des actions réalisées en 2023 et les actions ayant un report ou une provision pour 2024.

QUALITÉ DE L'EAU

Cf. présentation – diapositives 03 à 13 (pièce jointe)

O.Caillé (SEV-CAN), explique les graphiques historiques de la qualité de l'eau du bassin d'alimentation du Vivier et des Gachet et de la Courance pour les paramètres Nitrates et Pesticides.

Le paramètre Nitrate au captage du Vivier reste globalement inférieure à 50mg/L. Deux pics ont été observés (01/2013 et 01/2020).

Le paramètre Nitrates sur les ouvrages de la Courance est inférieure à 50mg/L mais reste supérieure aux objectifs du CT fixé à 40mg/L. Un phénomène de décrochement sur le captage de Basseau (de 40mg à 10mg/L) est apparu et les causes sont en cours de recherche.

Pour les pesticides, sur Vivier/Gachet M. Martins (SEV-CAN) informe que les pesticides analysés entre l'année 2022 et 2023 sur le Vivier n'évoluent pas. O Caillé rappelle que la diapositive n°8 concerne les eaux brutes et qu'il n'y a pas de dépassement de norme sanitaire de l'eau brute (2µg/l). L'EDCH en sortie d'usine respecte les normes sanitaires 0.1µg/L. A Vermandere (SEV-CAN) rappelle qu'il existe 3 systèmes de normes : les normes sanitaires eau brute (2µg/L), normes sanitaires eau potable/EDCH (0.1µg/L) et normes environnementales (DCE) (0.1µg/L par molécule et 0.5µg/L pour la somme des molécules) dont l'ambition est relevée dans le cadre du CT, outil de réponse à la DCE (0.1µg/L par molécule et 0.3µg/L pour la somme). Seuls 2 dépassements sont observés et concerne les CT (Metabolite du chlorotalonyle et le Tolytriazole (anticorrosif)

Pour les pesticides, sur les 4 captages de la Vallée de la Courance on retrouve de manière systématique 3 molécules (Chloridazone, Chlorothalonil R471811 et S-Métholachlore

Pour le suivi des points amont des captages les diapositives n°10 et n°11 annoncent les résultats les suivis des molécules et les teneurs en Nitrates.

La dispositive n°12 expose les résultats d'analyses spectrales et de bio-essais effectués sur six captages. B. Ganry (SEV-CAN) souligne que cela permettra d'anticiper les programmes de traitement de l'usine en fournissant des orientations d'actions à prendre dans le cadre du programme Re-Sources, ainsi que sur la manière dont nous pourrions exploiter nos captages.

J.L. Audé (CA79) demande s'il y a des molécules spécifiques trouvées uniquement sur certains forages. B. Ganry et O.Caillé soulèvent que la typologie des molécules est liée aux activités existantes sur le territoire. Ainsi, sur certains forages du vivier, la détection de plusieurs molécules médicamenteuses est constatée. En 2024, une étude sera entreprise pour définir l'origine (humaine et animale) des bactéries pathogènes retrouvées dans l'eau brute, et les résultats de cette étude seront transmis à l'AELB. FM Pellerin souligne l'importance de maintenir ce suivi à long terme pour obtenir une dynamique du système, prépondérante dans les prises de décision et les actions futures.

Il est demandé au sein de l'instance la définition de micropolluant : ils incluent une large gamme de composés tels que les produits pharmaceutiques, les produits chimiques industriels, les métaux lourds, les perturbateurs endocriniens, etc (au CAS il y a 196 millions de substances enregistrées et 135000 substances réglementées et seulement 1000 substances surveillées)

BILAN DES ACTIONS 2023 et PRÉVISIONNEL 2024

Volet Agricole : Axe1 Agriculteurs et systèmes ; Axe 2 Filières Agricoles

Cf. présentation – diapositives 15 à 25 (pièce jointe)

F.Durand (SEV/CAN) énonce les objectifs stratégiques du volet agricole.

A.Ingrand (SEV/CAN) décrit les missions effectuées en 2023 sur les 2 secteurs et annonce le prévisionnel 2024 pour les actions :

-Agri 1 : Accompagner collectivement les agriculteurs ;

La parole est laissée aux partenaires J.Hiou, (CIVAM) et A. Grosbois (APAD)... afin qu'ils partagent leur expérience des animations lors des journées techniques réalisées au cours de l'année 2023 (diapo n°17 et n°18).

K. Hammoutene (Mairie Niort) s'interroge sur le nombre de participants lors de ces animations. A. Ingrand explique qu'il y a environ 200 exploitations sur chaque bassin et qu'entre 30 et 50 agriculteurs sont identifiés pour ces groupes thématiques, aboutissant en moyenne à 60 à 70 participants. En fin de compte, parmi tous les agriculteurs, environ 1/3 sont des acteurs actifs aux programmes de nos CT, 1/3 ont connaissance du programme Re Sources et 1/3 ne souhaite pas y être rattaché.

-Agri2 (diapo n°20): Expérimenter des techniques agricoles innovantes ; M. Madier (FD Cuma) donne son retour d'expérience sur l'expérimentation de matériels innovants et sur la création d'une CUMA Départementale.

K. Hammoutene (Mairie de Niort) se demande s'il existe un lien entre nos actions et les structures d'enseignement. A. Ingrand (SEV-CAN) rappelle que c'est un effort collectif impliquant tous les chargés de mission du programme Re-Sources et chaque bassin intervient sur le lycée agricole de son territoire. Nous avons régulièrement des interventions avec ces structures, le dernier en date étant celui avec la MFR de Sansais, impliquant des terminales de filière agricole en novembre 2023. F. Simmonet (SEV-CAN) mentionne désormais que les programmes éducatifs mettent fortement l'accent sur la préservation de l'environnement ainsi que sur une gestion durable et respectueuse des activités agricoles.

-Agri3 : Développer / réaliser des études et projets de recherche-action ;

X.Dubée (CAVAC) exprime l'inquiétude de la coopérative sur les filières bio et les déconversions annoncées. F. Simmonet (SEV-CAN) souligne que, en effet, l'agriculture biologique sur le secteur de la Courance, représentant actuellement 25% de la Surface Agricole Utile, et pourrait descendre à 18%. Il assure cependant que le matériel est acquis, et par conséquent, le risque de déconversion ne serait pas nécessairement synonyme d'un abandon des pratiques respectueuses de l'environnement et de ressource.

La parole est laissée à M. Guiberteau (CiA17 et 79) qui partage son expérience concernant le suivi et l'analyse des intercultures, tant courtes que longues, au cours de l'année 2023 (diapositive n°22).

-Agri4 et Agri5 : Diagnostiquer et accompagner et animer les outils MAEC, PCAE, PSE ;

F. Barre (AELB) communique que les fonds alloués aux actions MAEC demeurent constants, se situant toujours à hauteur de 8 millions d'euros pour l'ensemble de la délégation de l'Agence de l'Eau. P. Caclin (CCMP) rappelle qu'une option potentielle pour financer des pratiques respectueuses de l'environnement serait d'explorer les PSE Privés. Il est rappelé également que le dispositif MAEC est animé depuis une quinzaine d'années sur le territoire, pour la campagne 2023, l'enveloppe disponible pour le territoire à contraint à prioriser les dossiers.

-Fil1 : Construire un partenariat fort et durable ;

-Fil2 : Accompagner le développement de filières ;

A. Vermandere (SEV-CAN) interroge le CNRS, afin de savoir s'il existe des groupes de réflexion sur l'étude de nouvelles pratiques et nouvelles filières. E. Berthet (INRAE CEBC) informe qu'au sein de l'équipe résilience du CEBC sont prévues des collaborations sur l'étude de l'exposition des molécules, notamment dans le cadre d'un projet lié à la santé. F. Simmonet, (SEV-CAN) également impliqué dans le PAT de Niort Agglo, annonce qu'il y aura une série de rencontres avec les élus des différentes OPA ou coopératives pour collaborer sur le développement ou la création de filières avec des cultures BNI, prévu en 2024.

O.Caillé (SEV/CAN) décrit dans les diapositives n°25 et n°26 :

-Fil3 : Mettre en œuvre une démarche type Terres de Sources© ;

M Pellerin souhaite savoir si le périmètre de l'étude s'étendra au-delà de la région Nouvelle-Aquitaine. O. Caillé de SEV-CAN indique que les options sont envisageables. Le périmètre de l'étude correspond à celui figurant sur la carte présentée au CoPil. À la conclusion de l'étude, en cas de sélection d'un dispositif spécifique et de décision des élus de passer à la phase de mise en œuvre, le périmètre pourrait évoluer en fonction des résultats de cette l'étude et de l'intérêt éventuel des territoires voisins pour rejoindre le projet.

Volet non agricole : Axe3 : Micropolluants non agricoles

Cf. présentation – diapositives 27 à 29 (pièce jointe)

F.Durand (SEV/CAN) énonce les objectifs stratégiques du volet non-agricole.

O.Caillé (SEV/CAN) explique les actions effectuées en 2023 et annonce le prévisionnel 2024 pour les actions :

-Mpna1 : Accompagner les utilisateurs non agricoles à stopper/réduire les pesticides et autres micropolluants ;

R. Demion Jacinto fait part de son expérience et du succès de l'atelier de fabrication de produits d'entretien au naturel animé par "l'association les ateliers de la simplicité" dans le cadre du programme Jardin/Maison au Naturel. De même, A. Pernet (CIVAM PMM) partage son retour positif sur la table ronde organisée à Granzay. A. Le Bars (Aigondigné) évoque son projet et sollicite l'aide de l'instance. Ce projet concerne un terrain communal à Aigondigné (2.6 ha) avec l'objectif de créer un îlot de biodiversité comprenant 1 ha de bois, le reste étant dédié à des prairies ou zones enherbées. Le projet est visible sur le site "Créateur de Forêts". Mme Le Bars souhaite obtenir des conseils sur le couvert végétal à mettre en place sur ce terrain avant le début des plantations d'espèces arborescentes ou arbustives.

-Mpna2 : Limiter le transfert de micropolluants non agricoles vers la ressource en eau ;

Volet milieu : Axe 4 Aménagements paysagers non agricoles, Axe 5 Foncier

Cf. présentation – diapositives 30 à 35 (pièce jointe)

F.Durand (SEV/CAN) énonce les objectifs stratégiques du volet milieu.

A.Vermandere et R. Schroeder (SEV/CAN) décrivent les missions effectuées en 2023 et annoncent le prévisionnel 2024 pour les actions

-Pays 1 : Créer et animer un observatoire des IAE sur les bassins ;

Il est indiqué que la création d'un observatoire de ce type permettra d'établir une liste exhaustive des Infrastructures Agro-Environnementales (IAE) telles que les haies, les bandes enherbées, les zones humides et les bois, dans le but de mettre en place une stratégie de gestion. E. Martins (SEV-CAN) demande si les projets de plantation dans le cadre des actions en lien avec la FD des chasseurs favoriseront l'amélioration de la qualité de l'eau. R. Schroeder (SEV-CAN) explique que les projets sont soumis à une analyse et qu'ils sont bien alignés avec l'amélioration de la qualité de l'eau souterraine. Il annonce que plusieurs projets se situent principalement en bordure de parcelle, mais certains sont également intra-parcellaires, par exemple, pour réduire le ruissellement.

En ce qui concerne l'observatoire, FM Pellerin demande s'il y a des échanges avec les porteurs d'autres observatoires existants, en particulier sur les aspects techniques. R. Schroeder (SEV-CAN) indique qu'il y a eu plusieurs rencontres avec les acteurs porteurs d'observatoires afin d'identifier les contraintes, les difficultés mais aussi les réussites. A. Vermandere (SEV-CAN) ajoute que selon les aspects et contraintes techniques, l'observatoire pourrait être porté par le SEV ou intégré à un observatoire existant, voire porté par des structures partenaires. A. Pernet (CIVAM PMM) A. PERNET évoque notamment la différence de perception et de modalités de préservation des aires d'alimentation de captages d'eau potable en comparaison au site classé du Marais Poitevin. Ces aires d'alimentation auraient pourtant besoin d'une attention particulière. Une réflexion pourrait être menée pour utiliser l'outil "site classé" en ce sens. Il rappelle également qu'il ne faut pas négliger l'aspect culturel des Infrastructures Agro-Environnementales (IAE) et des compatibilités de données selon des réalités d'import/export.

K. Hammoutene (Mairie de Niort) rappelle le programme national "Canopé" dans lequel il est impératif de prendre en compte le linéaire de haie dans cet observatoire. Ce projet bénéficie d'un financement de 110 millions d'euros avec pour objectif l'atteinte de 50 000 kilomètres de gain net de linéaire de haies d'ici 2030.

-Pays 2 : Développer et/ou restaurer des infrastructures agroécologiques ;

C.Billy (SEV/CAN) décrit les missions effectuées en 2023 et annonce le prévisionnel 2024 pour les actions

-Fon 1 : Définir une stratégie foncière sur le BAC de la Courance ;

-Fon 2 : Garantir une gestion du foncier favorable à la qualité de l'eau ;

L. Mauillon (CD79) présente l'outil d'aménagement foncier, explique les différentes étapes et les stades de la procédure d'AFAFE, et annonce pour validation les nouveaux tarifs des marchés de géomètre.

JL Audé (CA 79) demande combien d'acquisitions avons-nous réalisées pour cette AFAFE. C. Billy (SEV-CAN) explique que la stratégie politique de ce projet vise à acquérir 200 hectares (zone 1 et zone 2) sur les 300 hectares des zones sensibles identifiées. E. Martins (SEV-CAN) rappelle à l'assemblée que pour chaque dossier foncier si nous n'atteignons l'acquisition foncière, nous pouvons activer une autre option, celle de la réserve foncière avec le SAFER. Actuellement, nous atteignons 50% de notre objectif (acquisitions + mise en réserve).

F. Barre (AELB) s'interroge sur le surplus des marchés de géomètre. L. Mauillon (CD79) annonce un surcoût de 247 498€. Aucune objection n'est soulevée au sein de l'assemblée présente, et les élus ainsi que les financeurs valident ces nouveaux tarifs.

Volet support : Pas d'axe stratégique sur un volet transverse.

Cf. présentation – diapositives 36 à 48 (pièce jointe)

F.Durand (SEV/CAN) énonce les objectifs stratégiques du volet support.

A.Vermandere (SEV/CAN) décrit les missions effectuées en 2023 et annonce le prévisionnel 2024 pour les actions

-Comm 1 : Développer des outils de communication sur les programmes ;

-Comm 2 : Créer un lieu dédié à l'enjeu « eau » ;

-Int 1 : Sensibiliser les collectivités locales et diverses autres instances ;

-Int 2 : Sensibiliser les scolaires et étudiants à la préservation de la ressource ;

-Int 3 : Organiser et participer à des événements publics ;

O.Caillé (SEV/CAN) expose les diapositives suivantes :

-Obs 1 : Analyser la qualité de l'eau des captages / Courance ;

-Obs 1 : Analyser la qualité de l'eau des captages / Vivier ;

-Obs 2 : Analyser la qualité de l'eau en divers points du BAC (nitrates) / Courance ;

-Obs 2 : Analyser la qualité de l'eau en divers points du BAC (nitrates, micropolluants) / Vivier ;

-Obs 3 : Expertiser les données issues des analyses pesticides et autres micropolluants dans l'eau ;

C.Billy (SEV/CAN) explique la diapositive suivante

-RetD 1 : Créer et animer un observatoire de couverts végétaux ;

A.Vermandere (SEV/CAN) décrit les diapositives suivantes :

-R&D 2 : Faire valoir les BAC auprès des instituts de recherche publique et des réseaux nationaux ;

-R&D 3 : Réaliser des études permettant une meilleure compréhension des BAC et des pressions de pollutions ;

CONCLUSION

F. Durand (SEV/CAN) conclut la présentation en fournissant un bilan du temps d'animation et une estimation des dépenses prévisionnelles pour nos actions de 2024. Il rappelle, sur ce dernier point, que le prévisionnel des dépenses foncières pour le graphique du Vivier n'est pas inclus, à l'exception du tableau des surcoûts pour les marchés de géomètre du projet AFAFE.

FM. Pellerin exprime le désir de revoir l'organisation de la présentation de nos CoPils de manière différente. Il souligne que la partie Support est souvent survolée en raison du manque de temps en fin de CoPil. F. Durand (SEV-CAN) s'engage à étudier cette question pour la prochaine séance, pour s'assurer d'un temps d'échange équitable de chacun des volets.

F. Simmonet (SEV-CAN) soumet à l'assemblée la validation du programme prévisionnel pour l'année 2024. Aucune objection n'est soulevée. Ainsi, F. Simmonet (SEV-CAN) conclut la séance et annonce, en accord commun avec l'assemblée, la validation des programmes d'actions 2024 et du plan de financement associé.

Liste des acronymes

EDCH : eaux destinées à la consommation humaine

DCE : directive-cadre sur l'eau

CAS : chemical abstracts service, banque de données

AFAFE : Aménagement foncier agricole, forestier et environnemental